

Une entente de principe historique

Le 9 décembre dernier, alors réunies en conseil fédéral extraordinaire à Laval, les déléguées ont entériné l'entente de principe intervenue entre la FIQ et le gouvernement quelques jours plus tôt. Rappelons que cette entente concerne les matières sectorielles de la négociation en cours, soit celles qui sont liées à l'organisation du travail.



« C'est une entente qui permettra d'améliorer les conditions de travail et d'exercice des infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et des perfusionnistes. C'est aussi une entente qui, à terme, assurera à la population québécoise des soins plus sécuritaires et de meilleure qualité », a déclaré la présidente de la FIQ, Régine Laurent, lors de la conférence de presse annonçant l'entente de principe.

« Ce sont des gains majeurs que nous avons obtenus pour les professionnelles en soins. Si nous avons pu y arriver, c'est grâce au travail acharné et rigoureux du comité de négociation de la FIQ. C'est aussi grâce à la réflexion et à la mobilisation de l'ensemble des militantes et des membres de notre organisation », a mentionné la vice-présidente de la FIQ et co-responsable de la négociation, Nancy Bédard.

« Ce que nous avons négocié et obtenu est le reflet de ce que nous avaient demandé nos membres lors des consultations pré-négociation. Ça rejoint en tous points leurs priorités sur la stabilisation des équipes de travail et la dotation de soins sécuritaires et plus humains », a également indiqué le vice-président de la FIQ et co-responsable de la négociation, Daniel Gilbert.

La FIQ espère maintenant pouvoir s'entendre, le plus tôt possible, quant aux salaires et aux régimes de retraite, des enjeux qui sont débattus à une différente table de négociations. Au moment d'écrire ces lignes, aucune entente n'est encore intervenue.

La mobilisation n'a jamais faibli

Pendant les longs mois qu'a duré cette négociation, la FIQ a pu compter sur la mobilisation de ses militantes et de ses membres. Rivalisant d'imagination, elles ont su intervenir là où elles pouvaient se faire entendre des décideurs et de la population. Cette dernière n'a d'ailleurs jamais manqué de lui témoigner son appui.



Photo : TC Media - Jean-Paul Asselin
Bureau de Philippe Couillard,
député de Roberval



Photo : EnBeauce.com
Bureau de Paul Busque,
député de Beauce-Sud



Bureau de Marc Carrière,
député de Chapeau



Bureau de Jacques Daoust,
député de Verdun



Bureau de Sam Hamad,
député de Louis-Hébert



Bureau de Francine Charbonneau,
députée des Mille-Îles

Une nouvelle membre au Comité exécutif de la FIQ

Félicitations à Linda Lapointe, nouvelle élue au poste de 6^e vice-présidente



inhalothérapeute au Comité exécutif de la FIQ. Lorsqu'elle a choisi de poser sa candidature, madame Lapointe occupait les fonctions de responsable des relations de travail au sein de l'équipe syndicale du SICHU de Québec.

AGENDA 2016



N'oubliez pas votre agenda 2016!

Le nouvel agenda de la FIQ est maintenant disponible à votre local syndical.

Celui-ci est entièrement financé par les publicitaires et une partie des sommes recueillies est remise à votre équipe syndicale locale afin qu'elle puisse soutenir la cause de son choix.

Joyeuses fêtes!

La FIQ vous souhaite de très joyeuses fêtes, empreintes de joie, de paix et de solidarités de toutes sortes.

Le FIQ Express sera de retour dès le 13 janvier.

